

Le 16 août 2017



**Stella Leney, Ad. E.**  
Vice-présidente – Affaires corporatives  
et secrétaire générale  
Édifice Jean-Lesage  
20<sup>e</sup> étage  
75, boulevard René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

N/Référence : C-5708

**Objet : Demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, c. A-2.1) (ci-après Loi sur l'accès)**

Madame,

Nous donnons suite à votre demande d'accès du 14 juillet 2017, reçue à nos bureaux le 17 juillet 2017, dans laquelle vous nous demandez :

- « 1. Pour la période commençant le 15 avril 2017 à ce jour, je demande copie de tous les courriels, les ordres du jour, les comptes rendu des réunions et des téléconférences ainsi que toutes autres documents concernant les barrages, les postes et les réservoirs entre Hydro-Québec et Brookfield Ontario Power Generation - Société d'énergie Coulonge Inc. (OPG), et/ou Travaux publics et services gouvernementaux Canada (TPSGC), et/ou Société d'énergie Waltham Inc. (Hydro-Pontiac), et/ou Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et/ou Great Lakes Power (GLP);
2. Pour la période commençant le 15 avril au 17 mai 2017, je demande copie de tous les enregistrements vidéo et les notes manuscrites de la surveillance des postes, des barrages et des réservoirs de Mercier X0005473 et de Cabonga (Cabonga barrage réservoir de la Baie des Seize X0002919, barrage réservoir de Cabonga X0002921 et autres sous Cabonga);
3. Pour la période du 15 avril au 17 mai 2017, je demande copie des années d'expérience des employés en place pour chaque quart de travail dans la gestion des barrages et des réservoirs de Mercier X0005473 et de Cabonga (Cabonga barrage réservoir de la Baie de Seize X0002919, barrage réservoir de Cabonga X0002919, barrage réservoir de Cabonga X0002921 et autres sous Cabonga);
4. Pour la période du 15 avril au 17 mai 2017, je demande copie du document concernant le débit et le niveau d'eau des barrages et des réservoirs de Mercier X0005473 et de Cabonga (Cabonga barrage réservoir de la Baie des Seize X0002919, barrage réservoirs de Cabonga X0002921 et autres sous Cabonga);
5. Pour la période du 15 avril à ce jour, je demande tous les courriels, comptes rendu des réunions et téléconférences ainsi que tout autres informations entre Hydro-Québec et le Ministère de Sécurité publique du Québec et/ou de l'Ontario;

6. *Je demande qui est le propriétaire des postes, des barrages et des réservoirs de Mercier X0005473 et de Cabonga (Cabonga de la Baie des Seize X0002919, Cabonga X0002921 et autres sous Cabonga);*
7. *Je demande toutes les mises en demeure qui ont été déposées contre Hydro-Québec concernant les inondations de 2017;*
8. *Je demande toutes les demandes d'accès à des documents qui ont été faites concernant les inondations de 2017. » (sic)*

Lors de votre conversation téléphonique le 2 août dernier avec madame Kim Robitaille, conseillère – Accès à l'information, vous avez précisé que « autres sous Cabonga » se rapportait aux barrages et réservoirs liés au réservoir Cabonga.

En réponse au point 1 de votre demande, nous vous informons que nous n'avons pas eu d'échanges avec Brookfield Ontario Power Generation - Société d'énergie Coulonge Inc.(OPG), Société d'énergie Waltham Inc. (Hydro-Pontiac) et Great Lakes Power (GLP).



En ce qui concerne le point 3 de votre demande, nous vous informons que des dizaines d'employés sont déployés pour la gestion des barrages et réservoirs. Cela implique notamment des techniciens, des mécaniciens, électriciens et ouvriers civils, des hydrologues, des météorologues, des conseillers environnement, des ingénieurs, des opérateurs, des coordonnateurs de mesures d'urgence ainsi que des gestionnaires.



Quant au point 4 de votre demande, vous trouverez ci-joint un document qui présente les moyennes journalières du niveau et du débit au barrage Barrière X0002920 situé sur le réservoir Cabonga, au barrage Cabonga X0002921 sur le réservoir du même nom et au barrage Mercier X0005473 situé sur le réservoir Baskatong. Nous n'avons pas de mesure de niveau au barrage de la Baie-des-seize X0002919.

Pour le point 5 de votre demande, nous portons à votre attention que lors des crues et inondations du printemps dernier, le Plan national de sécurité civile a été mis en œuvre, auquel participe Hydro-Québec à titre de membre de l'Organisation de la sécurité civile du Québec.

Toutefois, il revient au coordonnateur gouvernemental de diriger cette organisation. Dans ce contexte, nous sommes d'avis que votre demande relève davantage de la compétence du Ministère de la Sécurité publique et conformément à l'article 48 de la Loi sur l'accès ci-joint, vous trouverez ci-après les coordonnées du responsable de l'accès aux documents de cet organisme afin que vous communiquiez directement avec lui :

Monsieur Gaston Brumatti  
Responsable de l'accès aux documents et  
de la protection des renseignements personnels  
2525, boul. Laurier  
Tour Laurentides, 5<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1V 2L2  
Téléphone : 418 646-6777 #11008  
Télécopieur : 418 643-0275  
Courriel : [acces-info@msp.gouv.qc.ca](mailto:acces-info@msp.gouv.qc.ca)

En réponse au point 6 de votre demande, nous vous informons que les barrages, les réservoirs et les postes appartiennent à Hydro-Québec.



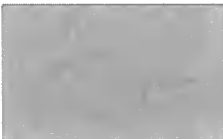
Enfin, pour le point 8 de votre demande, nous vous informons que les réponses aux demandes d'accès à l'information sont disponibles sur le site Web d'Hydro-Québec à l'adresse suivante :

<http://www.hydroquebec.com/publications/fr/loi-sur-acces/reponses-acces-information.html>

Si vous croyez ne pas avoir obtenu satisfaction ou si le délai prescrit n'est pas respecté, vous aurez droit de recours devant la Commission d'accès à l'information, conformément à l'article 135 de la Loi sur l'accès. Vous trouverez en annexe une note explicative sur l'exercice de ce recours.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,



Stella Leney

p. j.